

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 3

Artikel: Conférence régionale de printemps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE PRINTEMPS

La conférence régionale des présidents romands s'est tenue à Lausanne, à la salle des Vignerons du Buffet de la gare, le 24 mars. Elle était présidée par le docteur G. Du Pasquier, le colonel-médecin H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, MM. Hans Haug, secrétaire général, et J. Pascalis, secrétaire-général adjoint, y assistaient également. Si quelques sections s'étaient fait excuser, la plupart de nos sections romandes y étaient représentées par leur président et un ou plusieurs de leurs collaborateurs.

Service croix-rouge

Il appartenait au colonel Bürgi d'attirer l'attention de nos sections sur les difficultés que rencontre le recrutement de notre service croix-rouge destiné à renforcer, en cas de nécessité, le service sanitaire de l'armée. Si le problème des infirmières attachées à nos détachements croix-rouge est apparemment résolu actuellement, puisque le nombre des infirmières incorporées permet de faire face aux besoins, il ne faut pas oublier que la nouvelle organisation des troupes qui entrera en vigueur dans un délai assez rapide, prévoit une assez forte augmentation de leur nombre. Le problème est plus grave pour ce qui concerne les éclaireuses incorporées dans les détachements — encore que l'on ait enregistré une forte augmentation de leur nombre grâce à l'intelligent travail de propagande mené par l'Association, mais surtout pour les samaritaines. Il en est de même pour les spécialistes — laborantines, etc. — dont le nombre est extrêmement insuffisant. Le docteur Bürgi insiste pour que les sections fassent de leur côté un gros effort pour augmenter le nombre de volontaires inscrites dans nos détachements croix-rouge.

Protection civile

Nous ne revenons pas ici sur le chapitre de la Protection civile, traité par M. Hans Haug, puisque nous publions plus loin son rapport sur la situation actuelle de cet organisme et sur le rôle que la Croix-Rouge suisse est appelée à y jouer. Une discussion intéressante suivit le rapport de M. Haug et permit d'éclaircir plusieurs points.

Tâches particulières des sections

Un point intéressant de l'ordre du jour était celui du travail interne des sections croix-rouge et des tâches spéciales qu'elles peuvent et doivent entreprendre. M. J. Pascalis souligna à ce propos que les sections, si elles se voient arrêtées dans leur désir d'entreprendre telle ou telle activité sur leur territoire par des raisons d'ordre financier, peuvent toujours recourir aux autorités centrales qui seront toujours prêtes à soutenir leur effort. Au cours de la discussion qui suivit, l'on souleva surtout le cas de l'organisation de prises de sang collectives et régulières par de petites sections, car une telle organisation ne va pas sans entraîner des frais assez élevés. Toutes précisions purent être données à ce sujet. On peut regretter toutefois que d'autres tâches ne fussent pas évoquées, car l'activité d'une section croix-rouge peut s'exercer dans un nombre considérable de domaines et il faut souhaiter de plus en plus voir chaque section aller de l'avant et assumer des

responsabilités sur le plan local. Il n'est que de penser à l'aide aux isolés âgés ou malades, au problème des apprentis, à la façon d'entourer et de donner un foyer aux réfugiés établis dans la ville ou le village.

Secours internationaux

M. H. Haug évoqua pour les présidents des sections romandes la campagne de secours faite en faveur des sinistrés d'Agadir. Il nota que le problème de l'emploi des sommes recueillies en Suisse pour le réétablissement des sinistrés est à l'étude. Si la Chaîne du bonheur peut se charger de son côté de venir en aide à la vingtaine de Suisses qui ont tout perdu dans le désastre, les fonds mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse pourraient être utilement employés — le nécessaire ayant été fait pour les premiers secours — soit à la reconstruction de l'Hôpital soit à une autre destination similaire.

De son côté, M. Pascalis rapporta, conformément aux rapports établis par Mlle Jöhr, sur ce qu'il avait été entrepris en faveur des réfugiés en Afrique du Nord. La réussite de la collecte de vêtements organisée en Suisse a été dite dans notre revue. Mais le Maroc s'est vu depuis lors voué aux coups du sort puisque le terrible empoisonnement collectif qui a frappé 10 000 Marocains a précédé de peu la catastrophe d'Agadir. C'est pourquoi le secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a décidé de créer des parrainages en faveur des enfants marocains tant sinistrés que réfugiés.

*

A ZURICH ET A LUGANO

De leur côté, les présidents des sections de langue allemande et italienne se sont réunis respectivement à Zurich et à Lugano pour traiter des mêmes problèmes.

DANS NOS SECTION

La section genevoise fêtera le 40^e anniversaire du Centre d'hygiène sociale

La Croix-Rouge genevoise tiendra le 27 avril son assemblée générale ordinaire à l'Aula de l'Université. A cette occasion elle aura le plaisir d'entendre une conférence du docteur M. G. Candau, directeur général de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Lors de l'assemblée, le docteur A. Werner évoquera également l'activité du Centre d'hygiène sociale de la section dont c'est le 40^e anniversaire.

*

Changement de président à Genève

Le Dr H. Barbey, président de la section de Genève, s'est vu contraint de présenter sa démission pour des raisons de santé. Son successeur sera M^e P. Audéoud, de Genève.

*

Et au Val-de-Travers

Le nouveau président de la section du Val-de-Travers est M. R. Cavadini, dentiste à Couvet, qui remplace le regretté Francis Bourquin.

Le Dr E. Le Grand, président de la section de Haute-Arvovie s'est démis de ses fonctions et a été remplacé par le Dr Walter Flury, de Langenthal.